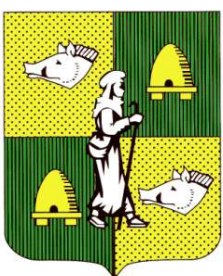




N°40

1<sup>er</sup> SEMESTRE 2015

# Cercle Généalogique Cestadais



Siège social: 2, Chemin Dous Hilats 33610 CESTAS Tél : 06 98 84 12 25

Mail : [cgcestras@gmail.com](mailto:cgcestras@gmail.com) - Site Web : <http://cgcestras.fr>

Affilié à : Union Généalogique Aquitaine Pyrénées  
Fédération Girondine de Généalogie

# CERCLE GENEALOGIQUE CESTADAIS

Siège Social : 2, Chemin Dous Hilats 33610 CESTAS

Tél:06 98 84 12 25

Mail : [cgceastas@gmail.com](mailto:cgceastas@gmail.com)

Site Web: <http://cgceastas.fr>

N° ISSN 1270-3192

N° SIREN 425286929 00012

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

## BUREAU

<b>Présidente :</b>	<b>Mireille DELETAGE</b>
<b>Vice-Présidente :</b>	<b>Marie-Josée BATS</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Françoise MARLIER</b>
<b>Trésorière :</b>	<b>Monique RENAULT</b>
<b>Trésorière-adjointe :</b>	<b>Michèle CIFRE</b>

## Ateliers deux fois par mois

Le 1er vendredi à 20 h 30

Le 3ème samedi à 14 h

Dans la salle d'exposition au 1er étage du Centre Culturel de Cestas

Nous effectuons des relevés d'état civil  
Nous demandons des volontaires

## COTISATION ANNUELLE

Individuel : 28 €

Famille : 31 €

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation ou celle d'un membre du bureau.

# Sommaire

– Calendrier	p 3
– Le mot de la présidente	p 4
– Mes Archives	p 4
– Procès-verbal de l'AGO du 17 janvier 2015	p 5
– Sortie à Arcachon	p 9
– Approche de la généalogie par l'informatique	p 15
– Tableau des recensements	p 15
– Généalogie fiction	p 16
– Les habitants de Chantebois découvrent la généalogie	p 21
– Il y a cinq cents ans...	p 22
– Les tours d'abandon	p 27
– Procès -verbal de l'AGE du 20 juin 2015	p 29
– Prochaines manifestations	p 30

\*\*\*\*\*

## Calendrier deuxième semestre 2015

### Forum des associations

**Cestas : Dimanche 6 septembre**

**Canéjan**

**Dimanche 20 Septembre : Forum généalogique dans la Halle du Centre Culturel pour fêter les vingt ans du Cercle.**

**Poitiers : Salon de généalogie les 2, 3 et 4 octobre**

### Ateliers

**Septembre : vendredi 4 à 20h 30 et samedi 19 à 14 h**

**Octobre : vendredi 2 à 20h 30 et samedi 17 à 14h**

**Novembre : vendredi 6 à 20h 30 et samedi 21 à 14 h**

**Décembre : vendredi 4 à 20h 30 et samedi 19 à 14 h**

## *Le mot de la Présidente*

Il y a 20 ans, un petit groupe de passionné(e)s se lançait dans l'aventure et décidait de partager ce qui motivait leur engouement pour la généalogie.

- Comment vivaient nos ancêtres ?
- Où habitaient-ils ?
- Que faisaient-ils ?
- Pourquoi nous retrouvons nous à un moment donné, devant un mur de questions ?

Nous avons en nous l'histoire de nos parents, de notre famille. C'est pourquoi nous avons ce besoin de savoir d'où nous venons, pour savoir où nous allons.

De temps en temps, nous faisons de belles découvertes. Bon nombre d'entre nous partent à l'aventure, sur les traces de leurs aïeux. Ils s'en vont sur les routes de France et même d'ailleurs, pour découvrir les lieux et quelques fois les maisons où ils ont vécu.

Parfois, nous avons la chance de trouver « des cousins » avec qui nous pouvons échanger nos souvenirs d'un passé souvent vécu dans des contrées lointaines.

Le 20 septembre 2015, cela fera vingt ans, jour pour jour, que notre petit cercle est né.

Vingt ans de sa vie que nous voulons partager à travers documents, photos, échanges, souvenirs et nombreuses rencontres.

Nous organisons une manifestation rassemblant des cercles et associations amis pour célébrer l'événement.

Nous espérons réunir un grand nombre d'anciens et nouveaux adhérents autour de Marie-Josée Bats qui est à l'initiative de la création de notre cercle, car c'est grâce à eux que le cercle vit et grandit.

Nous comptons sur la participation de tous pour réussir cette journée comme nous avons réussi celle de l'UGAP en 2013.

Mireille DELETAGE

\*\*\*\*\*

### *MES ARCHIVES*

Pour vous, mes chers enfants, j'ai classé ces archives !  
J'espère qu'à votre tour vous saurez les aimer,  
N'étant pas de ces cœurs aux pensées fugitives  
Que les vieux souvenirs ne peuvent plus charmer !  
Toujours de vos aïeux conservez la mémoire !  
Ils ont lutté, souffert, combattu, travaillé,  
Servi le roi, l'Eglise ! Ayant lu leur histoire,  
J'ai, dans la tour antique, où d'autres ont veillé,  
Déposé ces écrits. Si parfois, il arrive  
Au cours de cette vie qu'un de vous soit lassé,  
Qu'il vienne se recueillir en son âme attentive  
Auprès de la grande âme éparse du Passé !

**Comte de Miramont-Pesteils** (*Châteaux vivants de Haute-Auvergne d'Odile Travers*)

# **PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du Cercle Généalogique Cestadais du 17 Janvier 2015**

Ouverture de l'Assemblée Générale par la présidente à 14 H  
Présents 35 Procurations 5  
En 2014 nous avons accueilli 11 nouveaux adhérents  
Emargement des présents et renouvellement des adhésions.

Au nom du bureau, Madame la Présidente présente les vœux à l'assemblée. Ensuite, elle précise que le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 1er février 2014 a été mis sur notre site courant février. Tout le monde a pu le lire. Personne n'ayant des remarques à faire ou des modifications à y apporter, on passe au vote.

**Le PV du 1er février 2014 est approuvé à l'unanimité.**

Madame la Présidente laisse la parole à la secrétaire Françoise Marlier qui va lire le Bilan Moral de l'année passée.

En 2014 le Bureau élu au cours de l'Assemblée Générale du 2 février 2014 s'est réuni à quatre reprises. Les : 7 février, 2 septembre, 15 novembre et le 17 décembre 2014, afin de programmer différentes activités et prendre les décisions qui lui incombent.

Nous avons représenté le club au cours de l'année 2014 aux :

- Journées généalogiques de Montendre le 26 avril 2014.
- Forum des associations de Cestas le 6 septembre 2014.
- Forum des associations de Canéjan le 13 septembre 2014.
- Journée portes ouvertes du Cercle le 20 septembre 2014.
- Journée généalogique de Vayres le 21 septembre 2014.
- GENCO 2014 à Brive-la-Gaillarde les 27/28 septembre 2014.
- Journées généalogiques à Niort les 11/12 octobre 2014.

- L'Exposition de 14/18 du 27 octobre au 25 novembre 2014 où nous avons assuré des permanences. Elle fut une réussite, 1300 visiteurs et 25 classes (597 élèves) ont été accueillies pour la visite de l'exposition, l'accompagnement au Monument aux Morts et au Carré militaire et nous avons participé aux animations (généalogie, correspondance, métal repoussé, poupées porte-bonheur).

- La réunion de l'UGAP a eu lieu le 22 novembre 2014.

Au sujet des sorties du club :

- Le 20 avril 2014 nous avons visité partiellement les Archives Départementales.

A l'Assemblée Générale de février nous avons décidé de faire des ateliers à thème, ils ont été les suivants :

- Formation aux techniques de recherches internet sur les archives départementales (GAEL) entre autres les matricules le 15 février 2014.
- Découverte des logiciels de généalogie Heredis et Généatique le 17 février 2014.
- Comment créer un site web, passer une commande de microfilm chez les mormons et faire des recherches en Belgique (Flandres et Wallonie) le 20 décembre 2014.

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité**

Madame la présidente donne la parole à la trésorière Marie-José Cabanne pour lire le **Bilan Financier**.

**RECETTES**

Cotisations, dons	1261,38
Subvention Mairie	257,00
TOTAL	1518,38

**DEPENSES**

Assemblées (AG, fin juin, portes ouvertes) fournitures, boissons, pâtisseries	133,26
Achat livres + revues	132,80
Site (OVH)	83,81
Assurance	83,53
Affranchissement courrier	85,66
Achats, (matériel, fournitures de bureau)	120,57
Participations journées généalogiques (Montendre, Vayres, Brive, Niort)	266,18
TOTAL	905,81
BILAN 2014	612,57
SOLDE AU 31/12/2013	1926,13
SOLDE AU 31/12/2014	2538,70

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité**

Présentation des candidatures, vote pour l'élection du nouveau bureau. (1 contre)

Mme Marie-Josée BATS  
Mme Mireille DELETAGE  
Mme Marie-José CABANNE  
Mme Françoise MARLIER  
Mme Michelle CIFRE  
Mme Pascale CALMEL-BAQUERIN

**La composition du bureau est approuvée**

Nomination d'un membre honoraire (Monsieur le maire de Cestas Pierre Ducout). (1 contre, 2 abstentions). Monsieur Ducout étant absent, son accord va lui être demandé.

**PROPOSITIONS D'ACTIVITES :**

- Comme l'an passé, nous envisageons de faire des ateliers à thème (Généatique, Hérédis, accès aux sites des AD, Mémoire des Hommes). Vous pouvez aussi nous faire des propositions.

- Notre visite des AD ayant fait l'unanimité, nous pensons renouveler l'expérience. Si vous êtes intéressés, nous prendrons RDV. Jusqu'au 1er mars, il y a une exposition sur la Guerre 14/18, dans la salle des voûtes.

- Lors de l'exposition sur la commémoration du Centenaire 14/18, nous avons fait une initiation à la généalogie à 2 classes de Gazinet. Une maman est venue nous voir et nous a dit que ses enfants sont intéressés et veulent en savoir plus sur leurs ancêtres. Comme nous avons fait une proposition de présentation au Président du lotissement Chantebois, nous avons pensé élargir.

Nous avons fait passer l'information par le bulletin mensuel municipal et par les écoles du Parc et de Maguiche. Cette initiation à la généalogie aura lieu le 24 janvier à partir de 14 h 30, dans la salle commune qui est mise à notre disposition. Les habitants du lotissement Chantebois ont été informés par mail, tracts dans les boîtes aux lettres et par affichage dans la salle.

-Comme chaque année, nous participerons aux Forums des Associations de Cestas (6 septembre) et de Canéjan.

-Le 20 septembre, notre Cercle va fêter ses 20 ans, comme pour la journée de l'UGAP, nous comptons inviter les associations de « notre » grande région, ainsi que Midi Pyrénées. Si vous connaissez d'autres associations, des graphistes, écrivains ... faites nous en part. Nous cherchons aussi des idées de cadeaux pour nos invités. Bien sûr tout bon généalogiste utilise un crayon et une gomme, nous avons donc pensé en offrir un, avec notre logo et les dates. Peut-être que parmi vous quelqu'un connaît une entreprise qui fait ce genre d'objet. Toutes vos idées seront étudiées avec intérêt !

-Depuis plusieurs mois (vous l'avez vu sur le site), nous avons été informés du Salon de Généalogie de Poitiers qui se tiendra au Palais des Congrès du Futuroscope les 2, 3 et 4 octobre. Qui dit Futuroscope, dit cher. Nos moyens ne nous permettant pas d'y installer un stand, nous avons envisagé d'y aller en visiteurs. Nous allons nous renseigner sur les horaires et le prix des billets de train. Si vous êtes intéressés, faites le nous savoir. (discussion animée sur le mode de transport : train, bus, voitures ?)

Nous cherchons des bonnes volontés pour nous aider à mettre en ligne les actes sur Expoactes. Nous avons commencé, mais c'est un travail de longue haleine, alors, si vous avez un peu de temps, vous serez les bienvenus !!

Et pour terminer, nous avons une surprise !! Nous avons enfin récupéré un placard !!!!! Nous avons commencé à faire du rangement et du vide. Maintenant, nous allons pouvoir classer les livres de notre bibliothèque et recommencer à faire des achats. Si vous avez des idées... n'hésitez pas à nous en faire part. (recherches en Irlande)

Nous avons terminé l'ordre du jour, si vous avez des questions ou des propositions, nous vous laissons la parole.

Il a été soulevé la question sur le paiement de la cotisation à l'UGAP et à la Fédération Française de Généalogie. Il a été décidé de faire venir Monsieur Chassagnac lors d'un atelier afin de nous en expliquer l'utilité et la différence entre l'un et l'autre.

L'Assemblée s'est clôturée à 16 h 30 par l'élection du bureau.

<b>Présidente d'honneur</b>	<b>Mme Marie-Josée BATS</b>
<b>Présidente</b>	<b>Mme Mireille DELETAGE</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Mme Marie-José CABANNE</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Mme Françoise MARLIER</b>
<b>Membres du bureau</b>	<b>Mme Michelle CIFRE</b>
	<b>Mme Pascale CALMEL-BAQUERIN</b>

**Approuvé à l'unanimité**

Cette assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

La Présidente,

La Secrétaire,



## Sortie à Arcachon du 25 avril 2015

En partenariat avec la Société Historique et Archéologique d'Arcachon, nous avons programmé une visite de la ville qui se décompose en quatre parties, correspondant aux quatre saisons de l'année.

La journée s'annonce sous de mauvais auspices!! Au lever, il pleut! Mais, ce qui est dit est dit, prévue depuis fort longtemps cette sortie se fera même sous la pluie.

Tout le monde est à l'heure et à 8 h 30 nous quittons Cestas. Plus nous approchons d'Arcachon, plus le ciel se dégage et c'est sous un beau soleil que nous arrivons à destination.

Pour une première découverte, nous avons opté pour la visite de la Basilique Notre Dame et de la Chapelle des Marins où nous attend Aimé Nouailhas, secrétaire de la SHAAPB.

Nous commencerons notre promenade en visitant ce monument situé dans la Ville d'Eté, puis nous irons vers la Ville d'Hiver.

Le sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon a été fondé par un franciscain, le Père Thomas Illyricus. Il tire son nom d'Illyrie où il est né, sur les bords de l'Adriatique. Il vint prêcher en France de 1516 à 1522 et pour se reposer de ses travaux, se retire dans la solitude de la forêt d'Arcachon.

Un jour qu'il était au bord de la mer, il vit deux bateaux au milieu d'une tempête prêts à sombrer. Traçant sur le sable le signe de la croix, il invoqua Dieu pour ces malheureux marins.

Sa prière exhaussée, la mer se calma et les deux navires regagnèrent le large, ils étaient sauvés, quand il aperçoit une statue de la Sainte-Vierge que les flots venaient de déposer à ses pieds. C'est cette statue de la Vierge qui est toujours vénérée de nos jours.



Telle est l'histoire de l'origine du sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon, berceau de la future cité d'Arcachon

Après avoir subi les outrages des intempéries, la Chapelle des Marins a aussi été pillée à plusieurs reprises ou encore été incendiée par une main criminelle en 1986, elle a été entièrement restaurée.



La statue de la Vierge a été préservée des flammes.

On peut toujours voir sur les murs de la Chapelle des ex-voto dont le plus ancien date de 1770 et sur les autels deux bouées et un tonnelet qui ont sauvé des marins en perdition ainsi que des maquettes de bateaux qui ont été offerts en témoignage des grâces accordées.

Associée au culte de Notre-Dame d'Arcachon, la croix des marins qui se dresse à l'extrémité de la jetée de la chapelle marque le début du pèlerinage.

Erigée dès la construction de la chapelle des marins en 1722, la croix d'origine se situait à l'entrée de l'allée de la chapelle. Elle fut abattue par un coup de vent et fut remplacée 1855 par la croix actuelle.

Afin de se mettre sous la protection divine, lorsqu'ils partaient vers l'océan, les marins avaient pour coutume de la saluer par deux coups de corne de brume.



Après avoir pu admirer le Bassin du haut du parvis, nous nous sommes dirigés vers la Ville d'Hiver.

En acquérant 400 ha de forêt domaniale sur la montagne (la dune) d'Arcachon pour créer une ville nouvelle, Emile Péreire aidé de son frère Isaac, réalisera une fructueuse opération immobilière.

En 1862, dans cette forêt achetée en partie par lui-même et en partie par la Compagnie des Chemins de Fer du Midi, il fit construire des « chalets » destinés à loger des « malades de la poitrine ». Le succès fut immédiat; la Ville d'Hiver était née.

Nous gagnons la Place Brémontier. Espace vert au cœur de la Ville d'Hiver où trône le buste, œuvre d'Alexandre Léon, de celui qui affirmait pouvoir fixer les dunes en les boisant.

Ce lieu était le rendez-vous de la bourgeoisie qui venait à Arcachon pratiquer la chasse à courre.

Puis nous partons à la découverte de ce quartier pittoresque.



Nichées à l'abri des vents, noyées dans un écrin de verdure et largement ouvertes vers l'extérieur, de superbes villas montrent l'extravagance et l'opulence des premiers résidents de la Ville d'Hiver.



La visite piétonne nous permet de découvrir une architecture mariant de nombreux styles. Peu d'endroits peuvent se vanter d'une telle diversité.

Nous gagnons le Belvédère, construit sur la dune Sainte-Cécile, qui, du haut de ses quinze mètres, constitue un observatoire privilégié; cette tour métallique, construite en 1863 par l'architecte Paul Régnauld assisté d'un certain Gustave Eiffel, nous offre une magnifique vue sur le Bassin.

Nous empruntons la passerelle qui va nous conduire vers le fameux Parc Mauresque. En 1863, le « Casino Mauresque », est édifié par la Compagnie des Chemins de Fer du Midi. Il se dressait au cœur de ce magnifique Parc qui porte aujourd'hui son nom. Il rappelait l'Alhambra de Grenade et la Mosquée de Cordoue. Il a été détruit par un incendie en 1977.



Maquette exposée dans le Parc Mauresque

Un funiculaire permettait de passer de la Ville d'Été à celle d'Hiver. En 1948, pour le remplacer, un ascenseur a été mis en service. Il permet ainsi d'accéder au Parc Mauresque qui s'étend sur huit hectares. Vaste et verdoyant, transformé en arboretum depuis 1992, c'est un lieu de promenade et de détente au milieu de la ville.

Depuis ce parc nous avons une superbe vue sur la Ville d'Été qui est la plus fréquentée: c'est le centre ville d'Arcachon.



On y retrouve tous les commerces, cafés, hôtels, restaurants et aussi l'Hôtel de Ville, le marché couvert et quelques administrations.

Au loin, au milieu de « notre » beau Bassin, nous apercevons les fameuses cabanes « tchanquées » de l'Île aux Oiseaux.



Aujourd'hui, horticulteurs, fleuristes, peintres, sculpteurs occupent les lieux pour le plus grand plaisir des amoureux des fleurs et plantes qui viennent chercher de nouvelles idées pour embellir leurs terrasses et jardins.

En quittant le parc, pour regagner nos véhicules, nous traversons un quartier où sont implantés des résidents britanniques





Dans ce quartier, l'église anglicane Saint-Thomas fut construite à l'initiative du Pasteur Radcliff et inaugurée en 1878 par l'archevêque de Londres, elle est située Place Fleming.

Après une matinée bien remplie, nous allons nous diriger vers le restaurant « le Robinson Crusocé », à La Teste-de-Buch, où chacun va pouvoir se restaurer à sa guise et prendre un peu de repos.

Pendant ce repas, nous décidons de nous diriger cet après-midi, vers le port, car au Moulleau un vide-grenier, une vente de livres d'occasion et vieux papiers risquent de perturber notre visite.

Nous prenons la direction de ce que l'on appelle la Ville d'Automne qui s'étend entre le Château Deganne ou Casino de la Plage et La Teste-de-Buch.

C'est autour du port de pêche et de plaisance que ce quartier s'est construit.



Second port de plaisance de la côte ouest après celui de La Rochelle, le port d'Arcachon peut accueillir 2600 bateaux de toutes tailles. Il offre d'importantes infrastructures dont une école de voile sur une superficie de 21 hectares. Longtemps deuxième port de pêche après Boulogne-sur-Mer, la flotille d'Arcachon est actuellement située au dix-neuvième rang national. Son atout principal est la variété et la qualité du poisson débarqué à la criée. Tout au bout du môle, une monumentale ancre marine en granit, « Aux Péris en Mer » a été érigée en 1968, pour rappeler le lourd tribut payé par les pêcheurs du Bassin (œuvre de Claude Bouscau, enfant du pays).



Face au «Petit Port » on peut voir la plus ancienne maison d'Arcachon : la Villa Isly.

Dans ce quartier de l'Aiguillon tourné vers le port, s'élève l'église Saint-Ferdinand. Sur l'emplacement d'une chapelle édifée en 1855, cet édifice de style roman, sans clocher fut consacré par l'Evêque d'Agen le 1er juillet 1900. La statue du Sacré-Coeur (œuvre d'Edmond Chrétien), a été bénie le 12 juin 1927. C'est la paroisse des gens de mer. De nombreux ex-voto habillent ses murs.



Ancre marine (Hommage Aux Péris en Mer de Claude Bouscau) et l'église Saint-Ferdinand

Notre journée touche à sa fin, nous regagnons le parking, près de la nouvelle halle, réservée aux pêcheurs qui viennent s'y abriter pour réparer leurs filets, mais qui, de temps en temps, reçoit aussi quelques manifestations.

Nous remercions vivement Aimé Nouailhas, secrétaire de la SHAAPB qui nous a accompagnés tout au long de cette belle journée. Nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'échange et continuer à découvrir les autres quartiers d'Arcachon.

Mireille DELETAGE

25 avril 2015

## Approche de la généalogie par l'informatique

A la demande de plusieurs participants aux ateliers d'informatique, la médiathèque avait programmé deux ateliers « Découverte des outils informatiques » permettant les recherches généalogiques. (Comment faire les recherches en ligne, consultation des AD, sites de généalogie, recherches des fiches matricule...).

Notre aide a été sollicitée. Françoise Marlier, Mireille Delétage et Daniel Engel ont animé ces deux ateliers. Une vingtaine de participants dont sept nouveaux adhérents du Cercle ont assisté à ces ateliers.

Nous espérons que cette approche de la généalogie permettra à tous de faire de belles découvertes et peut-être de nous rejoindre.

@

\*\*\*\*\*

## Les recensements en France de 1836 à 1968

Recensement	1836	1841	1843	1851	1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	
Nom	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Prénoms	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Âge	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
Année de naissance															X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Date de naissance																									X
État civil	X	X	X	X	X	X	X	X	X																
Profession	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Adresse	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nationalité				X				X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lien de naissance								X	X						X	X	X	X	X	X					
Position dans le ménage										X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Patron, ouvrier, employé														X	X	X	X	X	X	X					
Religion				X																					
Infirmités, maladie				X																					
Résidence au précédent recensement																							X	X	

## Généalogie fiction

Quand nos cendres refroidies auront été restituées au milieu minéral dont elles sont issues, quand le nuage de gaz carbonique et de vapeur d'eau qui les accompagnait se sera dissipé, que restera-t-il de notre passage sur Terre ?

Durant quelques temps nous entretiendrons le souvenir dans le cœur de nos proches qui regarderont photos et films du temps où nous étions parmi eux.

Il restera d'autres traces écrites, celles-ci à profusion, de notre existence passée, l'Administration n'est pas avare de papier !: Etat Civil, actes notariés, documents concernant notre activité professionnelle, retraites, sécurité sociale...qui iront encombrer des archives diverses.

Pour nos plus lointains ancêtres enregistrés et retrouvés, la quête sera beaucoup plus laborieuse; dans le meilleur des cas, un acte figurant sur un registre paroissial où apparaîtra peut-être, pièce rare, sa signature au côté de celle du vicaire.

Quelle émotion ! Il savait écrire son nom et c'est le seul lien concret qui nous relie à lui.

Nous l'appellerons François, l'acte est celui du baptême de son premier fils né en 1601. François avait donc environ 25 ans, était né vers 1575, avait connu les guerres de religion et son adolescence se déroulait sous le règne de Henri IV.

C'est à partir de cette seule signature que nous allons devoir tout imaginer de lui ! C'est vraiment peu.

Heureusement, quelques chercheurs, historiens, tels Duby et quelques autres nous permettent avec l'appui de peintres de ce temps là, d'appréhender sa silhouette et son mode de vie.

Pour remonter jusqu'à lui, nous avons parcouru tout juste 4 siècles, c'est-à-dire à peine la fine couche de neige tombée la nuit sur le sommet d'un iceberg qui s'enfonce dans 2 millions d'années de l'histoire de notre lignée !

C'est donc avec modestie que nous allons aborder l'histoire de François : le voici sur le seuil de son logis qu'il domine de son 1m60, une maison de pierre couverte de chaume comportant deux pièces sur sol en terre battue, une pour la vie de la famille, une autre à peine séparée pour loger les animaux.

François, vous l'avez deviné, est paysan comme plus de 80% de la population de cette époque et vit dans une paroisse non loin d'une grande ville.

Avant de partir aux champs, il a ravivé le feu avec du bois mort et chaussé ses sabots emplis de paille; le feu ne s'éteignait pratiquement jamais, été comme hiver et c'est d'ailleurs au nombre de feux d'un village que l'on mesurait la démographie.

C'est autour du feu que s'organisait la vie: cuisine, salaisons, veillées,... on se déshabillait devant le feu avant de s'enfuir dans des couettes de duvet.

Le corps, bien que fustigé par le clergé comme instrument de pêché, ne faisait pour le peuple, fusse-t-il de la ville, aucun objet de pudeur; les lits communs, où s'entassait toute la famille pour mieux lutter contre le froid étaient chose courante; l'étable apportait quelques calories supplémentaires.

On ne se cachait donc pas pour aucun des actes corporels, besoins naturels, sexuels; ce qui rendait la tâche difficile au clergé pudibond pour qui le pêché était omniprésent.

Le clergé régissait toute la vie politique du village en assurant l'éducation rudimentaire et très orientée, délivrant les sacrements obligatoires, prélevant ses propres impôts et faisant cultiver ses terres.



Le clergé transmettait l'information seigneuriale et royale et rendait la justice.

Obligatoires étaient la fréquentation de la messe ainsi que la participation aux pèlerinages et processions locales

François n'a donc pas participé à la gestion du village dont la présidence revenait au seigneur, aidé du clergé. Le droit de chasse était le privilège des dominants et pouvait s'exercer en tous lieux y compris parmi les cultures où meutes et cavaliers pouvaient causer de graves dommages.

Le braconnage était une entreprise périlleuse durement réprimandée.

L'église était un lieu de ségrégation où le premier rang était réservé sur des chaises confortables, au seigneur et les siens.

L'hygiène était plus que précaire, la toilette rudimentaire favorisait une prolongation durable des épidémies; l'absence de latrines, la promiscuité avec le bétail, volailles, cochons..., le tas de fumier pratiquement devant la ferme, généraient des odeurs qui envahissaient l'habitation.

Le village toutefois, offrait des évasions de plein air, bénéfiques pour la santé comparativement aux miasmes pestilentiels des villes où l'on égorgeait le bétail à même la rue et où les latrines étaient déversées sur le pavé. De là vient l'expression : « tenir le haut du pavé », utilisé par les bourgeois désirant préserver souliers et robes des souillures de la rue !

Chez François, comme dans la quasi-totalité du hameau, le décor de l'habitation revêtait un caractère monastique: une table et des bancs, des écuelles, pots de terre cuite, lampes à huile ou bougies de suif, nauséabondes, coffre à habits mais point de buffet ou d'armoire peu d'accessoires futiles, quelques images pieuses, des almanachs vendus par des colporteurs.

Bijoux d'osselets ou autres matières non précieuses ornaient le cou de nos grand mères; la monnaie ne circulait pratiquement pas parmi le peuple des campagnes; tout se réglait par troc ou redevance en nature, blé, volaille, bétail, corvées, impôts, taxes...

Quelques amulettes bien cachées perpétuaient les antiques croyances héritées du fond des âges, les superstitions étaient encore très vivaces; le clergé ne réussit jamais à les éradiquer complètement: certains arbres centenaires, des sources, rochers particuliers...faisaient l'objet de craintes et de vénération!

En 1600, la moyenne de vie est très faible: 23/24 ans pour les hommes, plutôt moins pour les femmes; le manque d'hygiène et la malnutrition en sont les causes principales; la dernière offensive de la peste date 1629, François et les siens semblent en être réchappés.

Les femmes procréent entre 25 et 42 ans, en accouchant, aidées de matrones aux compétences douteuses ! Elles mettent au monde 8 à 10 enfants en moyenne, dont 1 sur 4 meurt avant l'âge de 1 an, 1 sur 2 n'atteint pas l'âge de 18 ans; en fait le remplacement des générations est assuré de justesse!

La France ne compte que 18 millions d'habitants à la mort de Louis XIII en 1643 et seulement 20 millions à celle de Louis XIV !

D'énormes progrès en médecine, agriculture (rapport céréalier de 1 à 8), porteront la population aux environs de 28 millions à la veille de La Révolution de 1789 où les disettes avaient pratiquement disparu.

La vie à la campagne est adaptée au mouvement solaire, le paysan ne possède pas de montre, les cloches de l'église découpent le temps en demi-journée: angélus, appel pour la messe les vêpres et autres célébrations religieuses, baptêmes, enterrements ...

François n'ayant pas eu accès aux travaux de Ptolémée, Copernic, Galilée, ne sait donc pas que la Terre tourne sur elle-même et autour du soleil. L'Eglise le maintient dans l'ignorance, elle a d'ailleurs condamné Galilée ! Il sait cependant qu'elle est ronde depuis qu'un certain Christophe Colomb a découvert un continent à l'ouest, mais la voûte céleste qu'il découvre chaque soir

demeure un grand mystère pour lui et les siens.

Au village, les loisirs sont limités, fêtes patronales, des moissons, des vendanges .... On s'informe à l'occasion de la messe, le curé narre les réjouissances royales, les guerres en cours, les découvertes. Les colporteurs apportent quelques suppléments très décalés par rapport à l'actualité, la culture, autre qu'agricole est totalement absente dans l'esprit de nos aïeux !

Les échanges se font à la veillée où l'on fantasmait naïvement en ressassant de vieilles fables issues de la tradition orale remontant pour certaines à l'époque gauloise. Les troubadours et conteurs exerçaient plutôt leurs talents à la cour des Grands.

En 1600, de grandes taches de régions inexplorées en Asie, Afrique, Amériques meublaient encore les cartes ; cela devait laisser notre François indifférent, lui, pour lequel l'horizon s'arrêtait pratiquement aux limites de la commune, quelques dizaines de Km que l'on parcourait à pied, voire à cheval, lors de très exceptionnels jours de détente ou de visite à la famille éloignée.

François ne savait donc pas que la France était un peu plus petite que de nos jours. Si la frontière Pyrénéenne était la même, par contre, au nord : Lille, à l'est : Metz et Strasbourg, au sud - est : Lyon et au sud : Nice n'étaient pas encore françaises; une grande région autour d'Avignon était possession de l'Eglise.

A la même époque, Saint Vincent de Paul secourait les malades et les pauvres; l'Art gothique cédait la place au baroque, l'Inquisition sévissait encore en Espagne avec ses châtiments barbares et des philosophes naissaient : Boileau, Descartes, Pascal. Des poètes fixaient la langue : Corneille, Molière, Racine, La Fontaine... tandis que de grands peintres : Velasquez, Rembrandt, Vermeer,... immortalisaient quelques scènes qui permettent aujourd'hui de mieux connaître coutumes, mobiliers et tenues vestimentaires.

François n'avait pas accès à cette culture, pour lui, le cycle des saisons, la science paysanne innée, quelques farces grossières et surtout de grandes frayeurs entretenues par un clergé très présent meublaient l'essentiel de son esprit. La survie, voilà la préoccupation première et un certain bien être pour sa famille!

Le lit et la cave apportaient un peu de rêverie et d'euphorie dans ce monde rustre que lui imposait le quotidien; la poésie c'était pour les rêveurs bien nantis!

Il faudra attendre les édits de Louis XIV en 1694 et de Louis XV en 1724 pour que le clergé délivre un peu de savoir à l'ensemble des «Ouailles»! Il semble que François et ses descendants, à quelques exceptions près, sachant signer leur nom, aient très tôt bénéficié de ces rudiments d'éducation. Peut-être étaient-ils laboureurs et cela leur conférait un léger privilège ?

Comme l'ensemble du monde rural François était néanmoins redevable de la taille et autres prélèvements en argent et nature (40% de ses revenus) qui après réserve de semences ne lui laissait guère pour joindre les deux bouts.

A cette époque (XVII<sup>ème</sup> –XVIII<sup>ème</sup> siècles), la terre était propriété des Nobles et aussi de quelques Bourgeois de la ville, les laboureurs se partageaient une toute petite part.

Ce devait être le cas de notre aïeul, qui devait posséder un attelage et cultivait de larges parcelles de Bourgeois comme semble l'indiquer le fait qu'ils se constituèrent parrains et marraines de plusieurs de ses enfants.

François échappait ainsi à la condition des fermiers, domestiques, journaliers et autres manants qui assuraient l'exploitation des possédants souvent dans des conditions effroyables de malnutritions. Ils n'étaient pas autorisés à quitter le Pays et, laboureurs compris, étaient assujettis aux corvées : entretien des routes, moulins, ponts etc. Cette contrainte ne disparaîtra qu'avec la Révolution de 1789.

Voici donc dans quel contexte vivait notre aïeul dont nous venons de retrouver la signature, trace émotionnelle qui nous relie à lui.

Essayons néanmoins de l'imaginer le jour du baptême de son fils devant l'église : il porte court veston et culotte, serrée aux genoux, prolongée de bas en toile ; chaussé de sabots ou de souliers en cuir à larges boucles (si le permettait son état !), tenant à la main un chapeau rond en peau de taupe, cheveux longs mais barbe rasée.

Le repas de baptême regroupe la famille proche, on y déguste quelques volailles avec ses doigts, la fourchette n'a été utilisée dans la classe paysanne que vers 1700.

Pas de pommes de terre au menu, Parmentier n'était pas encore né, mais des racines ; c'est ainsi que l'on nommait : navets, choux, haricots, fèves qui succédaient à une bonne soupe de poule : les recommandations du bon roi Henri n'étaient pas si lointaines et les « mamelles », si chères à Sully, avaient dû permettre aux vaches familiales de confectionner quelques brouets sucrés au miel de la ferme.

Le vin coulait assez généreusement, le phylloxéra n'avait pas encore détruit le vignoble, et, peut-être qu'une petite « goutte » alambiquée par quelque chimiste local, avait agrémenté la fin du repas ?

Point de café ni de chocolat, venus récemment des Amériques et seulement présents sur quelques tables princières ou pontificales ! Il en était de même pour les épices, denrées rares en provenance des Indes et du Moyen Orient.

Nicot né vers 1600 avait tout juste introduit le tabac en France ; ce « médicament » n'était donc pas connu de François dont on aurait aimé voir la chevelure auréolée de volutes odorantes tirées de sa pipe !...ce sera pour les générations suivantes.

Peut-être que le repas était plus frugal que celui que je décris et ne s'agissait-il que d'une collation de lard et d'oignons, accompagnée de grosses quantités de pain : on en consommait trois livres par jour et par personne en ce temps là.

La cérémonie du baptême était une obligation religieuse, exécutée au plus tard le lendemain de la naissance !

On sortait tout juste des guerres de religions dont le théâtre des affrontements se déroula en partie dans la région de François; durant cette période troublée, les paysans n'avaient d'autres ressources que de se soustraire aux pillages et exactions des deux camps.

On trouve de temps en temps une de ces caches dans le village à l'occasion de travaux électriques ou d'assainissements.

Ce qui précède montre combien la vie de notre aïeul était rustre et précaire. Plagiant films et littératures contemporaines, imaginons et c'est là que commence la **fiction**, que François revienne parmi nous !

La première difficulté rencontrée serait peut-être la langue qui s'est enrichi de nombreux mots nouveaux ; toutefois, habitués à décrypter les textes et actes anciens nous arriverions à communiquer.

Parmi les innombrables évolutions survenues depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle quelles seraient les plus Dans une liste nécessairement non exhaustive le choix est difficile: seraient-ce les vêtements peut-être, les femmes en pantalon ou sur les affiches, en maillot de bain, voire plus dénudées encore ?

Tout ce qui roule sans besoin d'attelages : moto, voitures, bus, tram, trains ...à des vitesses, pour lui, vertigineuses !

Dans le ciel, des plus lourds que l'air, transportant dans des bruits infernaux des passagers et des marchandises à l'autre bout du monde !

Des fusées qui placent des satellites autour de la Terre, l'homme sur la Lune, des robots sur Mars !

Sur mer, des tankers et des bateaux de croisière pouvant atteindre des longueurs de 400 mètres et transporter quelques milliers de vacanciers aux confins des océans, dans un luxe inimaginable; lui ne connaissait que la vieille barque qui flottait sur l'étang seigneurial !

Des sous-marins pouvant rester plusieurs mois sous la mer et détruire tout un peuple avec des armements nucléaires ; ou encore l'utilisation de cette énergie pour produire de l'électricité. L'électricité pour alimenter les industries et fournir de la lumière et quelle lumière ! Juste en appuyant sur un bouton.

Il resterait probablement sans voix devant sa photo ou en découvrant le cinéma, la télévision, les ordinateurs, le téléphone où l'on peut voir son correspondant !...

Son cerveau en ébullition aurait beaucoup de mal à concevoir tout ce qui pour nous ne suscite même pas le « comment ça marche » tellement cela fait partie de notre quotidien, comme les gadgets du genre « Smartphone » qui permettent presque tout dès lors qu'ils sont connectés : photos, paiement de ses achats, ouverture de la voiture, rangement de celle-ci dans un étroit créneau depuis l'extérieur, vérifications d'une éventuelle incursion dans son domicile, ouverture et fermeture de toutes les issues, réglage du chauffage, navigation sur internet etc, etc.

Il serait compliqué de lui parler des nano sciences et nano technologies. Il serait très surpris par les évolutions de la médecine et de la chirurgie, les antibiotiques, les opérations à cœur ouvert, les greffes d'organes etc.

On arrête là une liste par trop volumineuse susceptible de déranger n'importe quel cerveau, fut-il celui d'un paysan équilibré et cartésien.

Par ailleurs, son étonnement serait grand, face à son église romane, qui, malgré quelques remaniements, ressemble beaucoup à celle où il a été baptisé et se dresse au milieu d'une place qu'il ne reconnaît pas ! Elle a pourtant été construite 5 siècles avant qu'il ne vienne au monde.

Il serait surpris aussi d'apprendre qu'en notre siècle il existe encore quelques peuplades dans des régions très reculées de la planète, toujours à l'âge de pierre ! Surpris aussi d'apprendre qu'après deux guerres mondiales qui ont décimé des millions d'individus en utilisant des armements de destruction considérable, la barbarie a atteint des sommets avec la Shoa et qu'hélas, les génocides se perpétuent encore de nos jours, au nom des religions dans d'innombrables actes terroristes.

### **La Fiction pourrait se poursuivre**

Cette fois-ci dans l'autre sens, vers le futur. Imaginons dans 4 siècles que nous rencontrions en 2400 notre arrière, arrière, arrière, arrière, ...petit fils.

Si François n'a pu profiter des prédictions d'un certain Léonard de Vinci, visionnaire du futur, né bien avant lui, ou d'un Jules Verne, né bien après lui, nous, nous sommes nourris de romans et films de sciences fiction où l'imaginaire semble sans limite

Mais que découvririons-nous ? Un petit fils de plus de 2m de haut, âgé de 150 ans et encore loin de sa fin? La plupart des maladies éradiquées, cancer, Ebola, sida, devenus bénins, moyens de transports autoguidés se déplaçant à travers les villes à des vitesses supersoniques sur coussin d'air, voyages interplanétaires banalisés, implantation terrienne sur des planètes habitables ?

Il est aussi difficile pour nous d'imaginer ce futur de 4 siècles, que cela l'aurait été pour François concernant notre temps.

Espérons toutefois que la sagesse des hommes aura su limiter la démographie, limiter la pollution, bannir les conflits et que le spectacle ne sera pas celui d'une Terre déserte, balayée par des vents torrides où ne subsisteraient que quelques métropoles sous cloche, où tout serait devenu artificiel, nourriture, nature, atmosphère.

En espérant que le lecteur ne sera pas trop traumatisé par ce voyage dans le temps et imaginera pour sa descendance un avenir fait de paix et de progrès et que ses recherches généalogiques continueront à apporter à la grande Histoire de l'Humanité d'utiles pierres pour les historiens du futur.

R.Troqueraud membre du CGC 01-2015

\*\*\*\*\*+

## **Les habitants de Chantebois découvrent la généalogie**

Le 25 janvier 2015, à l'occasion de la découverte de la généalogie, nous avons été reçus : Marie-Josée Bats, Françoise Marlier et Max Gaillard par Monsieur Aubry président du syndicat du lotissement Chantebois. Il était accompagné par l'animatrice de l'association.

Pierre Ducout, maire de Cestas nous a honorés de sa présence.

Une vingtaine de personnes était présente. Les uns venaient chercher des informations pour commencer leur généalogie, d'autres pour compléter leurs connaissances.

Suite à notre visite, une adhésion a été faite. Nous espérons que trois autres personnes viendront assister à nos ateliers.



Françoise MARLIER Secrétaire du CGC

## IL Y A CINQ CENTS ANS...

Né à Cognac le 12 septembre 1494, de Charles de Valois, comte d'Angoulême et de Louise de Savoie, François de Valois n'était pas destiné à régner sur le trône de France.

N'ayant pas de fils, Louis XII appelle à son chevet son plus proche parent. Le 1er janvier 1515 au décès de Louis XII, le jeune comte d'Angoulême devient Roi de France.

Le 25 janvier 1515, François 1er est sacré Roi de France dans la cathédrale de Reims.

Pour tous les enfants de France 1515 évoque tout autre chose: Marignan! Mais que s'est il passé? Dans nos livres d'Histoire, nous n'avons pas lu autre chose que 1515 bataille de Marignan, victoire de François 1er. Contre qui se battaient les troupes françaises? Pourquoi?

### Les guerres d'Italie

Charles VIII, successeur de Louis XI décide de faire valoir ses « vagues » droits familiaux sur le royaume de Naples. Le 25 janvier 1494, à la tête de 30.000 hommes, il fait une entrée triomphale à Naples.

Le 6 juillet 1495, en rentrant en France, près de Venise, il se heurte à une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne. Les français parviennent à s'en sortir.

Quelques mois plus tard, Charles VIII décède et c'est Louis XII qui reprend le flambeau et vise non seulement Naples mais également Milan. En 1499, à la tête de ses troupes, il entre à Milan.

En 1503, les Espagnols reprennent l'offensive et les Français subissent plusieurs défaites où s'illustre le Chevalier Bayard.

Le 14 mai 1509, les Français écrasent les Vénitiens. Venise ne se relèvera pas de cette défaite.

Le 11 avril 1512, les Français remportent la bataille de Ravenne mais pour la troisième fois, sont chassés d'Italie.

Juste après son couronnement, François 1er s'empresse de reprendre la guerre en Italie.

Du 13 au 15 septembre 1515, l'armée française écrase les troupes suisses, réputées invincibles, dans la plaine du Pô à Marignan. Cette bataille fera 16.000 morts, c'est la plus meurtrière depuis l'Antiquité. Au cours de cette victoire le jeune roi est fait chevalier par le seigneur de Bayard et rentre couvert de gloire et d'admiration.

Le 29 novembre 1516, une «paix perpétuelle» est signée entre le roi de France et les cantons suisses.

Le concordat de Bologne va régir les relations entre la France et le Saint -Siège jusqu'en 1790.

Les prétentions du monarque ne s'arrêtent pas là. En 1519, l'empereur Maximilien meurt et laisse le trône du Saint Empire romain germanique vacant. François 1er se porte candidat à l'élection impériale, espérant subtiliser le trône au roi d'Espagne, Charles 1er. Mais le choix des princes électeurs se porte sur l'ennemi de François 1er.

Ce que le monarque français craignait se produit: son royaume est encerclé par les possessions de Charles d'Espagne, devenu Charles-Quint. Sa principale préoccupation consiste alors à conclure le plus d'alliances possibles avec les autres puissances, ce qui le mène à organiser l'entrevue du Camp du Drap d'or en 1520.

La guerre éclate entre le Roi de France et l'empereur Charles-Quint. Tous deux n'ont qu'un rêve : la domination de la riche Italie.

Le 29 avril 1522 les Français sont battus et doivent évacuer le Milanais pendant que Charles-Quint, le Pape Léon X et Henri VIII, roi d'Angleterre se liguent.

L'année suivante, le connétable de Bourbon déserte au profit de Charles-Quint qui met la Provence à feu et à sang.

Le 30 avril 1524, le Chevalier Bayard «sans peur et sans reproche» trouve une mort glorieuse en protégeant la retraite de l'armée française.

Le 24 février 1525, au cours de la bataille de Pavie, François 1er est capturé, son armée est complètement ravagée. Il est enfermé à la Chartreuse de Pavie puis transféré en Espagne où il deviendra l'otage de Charles-Quint

Il n'a d'autre solution que de signer le traité de Madrid le 14 janvier 1526. Il s'engage à verser une rançon considérable de un million deux cent mille écus d'or.

En attendant le versement de cette rançon, l'une des clauses de ce traité spécifie qu'il doit livrer comme otages à Charles-Quint : son fils aîné âgé de 10 ans, le dauphin François, ainsi que son second fils, Henri âgé de 8 ans (futur Henri II) ou, à la place de ce dernier, douze des principaux seigneurs du royaume (désignés par l'empereur).

Ses enfants resteront prisonniers pendant quatre ans, ils seront libérés le 1er juillet 1530, un an après le traité de Cambrai qui met fin à la guerre entre Charles-Quint et François 1er.

## François 1er, un Roi Mécène

Depuis sa première expédition, il est tombé sous le charme de la Renaissance italienne.

François 1er décide de transformer le château de Blois en une magnifique demeure Renaissance, avec des plafonds plus hauts et de grandes fenêtres. Sept châteaux sont construits ou transformés en quinze ans. (Saint-Germain-en-Laye, Villers-Cotterêts, Fontainebleau, Château de la Muette...)

De nombreux châteaux voient le jour dans cette magnifique vallée de la Loire dont Azay-le-Rideau où l'on peut voir cette magnifique salamandre.



Nutrisco & extinguo (« Je m'en nourris et je l'éteins »)

La salamandre, emblème de François 1er, symbolise le pouvoir sur le feu, donc, sur les hommes et sur le monde. La devise qui accompagne cet emblème, prend tout son sens quand on se réfère au pouvoir sur le feu. On la retrouve sur de nombreux murs ou plafonds du château de Chambord ainsi que sur les armes de la ville du Havre. Cet animal est censé éteindre les mauvais feux et attiser les bons.

En 1516, il fait venir Léonard de Vinci à Amboise où il est chargé d'élaborer les plans du château de Chambord.



L'influence italienne fait découvrir une architecture nouvelle avec de larges ouvertures, des loggias, la décoration des façades avec des colonnes et des statues.

François 1er se veut aussi protecteur des poètes et des lettres.

En 1522, il confie la direction de la Bibliothèque Royale à un grand humaniste Guillaume Budé.

En 1530, il fonde le Collège des lecteurs royaux, à l'origine du Collège de France où sont données des conférences publiques dans les domaines littéraires ou scientifiques.

Grand amateur de poésie et de musique, le roi s'entoure de poètes comme Clément Marot, Ronsard...

Jean Clouet détient le titre de peintre officiel royal, jusqu'en 1530, date à laquelle il est remplacé par le peintre Fiorentino Rosso.

Dans le domaine architectural, François 1er fait restaurer le château de Blois, le Louvre et fait agrandir le manoir de chasse de Fontainebleau, pour y loger sa cour.

## Fontainebleau



La Cour des Adieux  
et le fameux escalier en fer à cheval  
(Collection personnelle)



La Galerie François 1<sup>er</sup> Décoration de  
Fiorentino Rosso  
(Collection personnelle)

En 1528, il renonce aux charmes des châteaux de la Loire. Il souhaite faire de Fontainebleau un foyer de l'art de la Renaissance. Pour cela, il fait appel à des artistes italiens. Un nouveau style décoratif est né : l'Ecole de Fontainebleau. Les décors s'inspirent de la nature et des thèmes mythologiques.



Des sols aux plafonds ce ne sont que chefs d'œuvre qui parent toutes les salles de ce château. Peintures de Léonard de Vinci, de Raphaël, sculptures de Benvenuto Cellini, tapisseries, bois précieux (parquets et plafonds), en font un grand centre artistique. Des œuvres de Michel-Ange et Titien sont rapatriées pour venir enrichir la collection d'œuvres d'arts des rois de France que commence François 1er et qui, aujourd'hui, sont exposées au Louvre.



François 1er Musée du Louvre par Jean Clouet

### **Ordonnance de Villers-Cotterêts**

Entre le 10 et le 15 août 1539, le roi François 1er signe une ordonnance de 192 articles dans son château de Villers-Cotterêts.

Cette ordonnance institue en premier lieu ce qui deviendra l'état civil en exigeant des curés qu'ils procèdent à l'enregistrement par écrit des baptêmes (naissances). Des ordonnances ultérieures, à Blois en 1579 et Saint-Germain-en-Laye en 1667, prescriront aussi à l'enregistrement des décès et des mariages.

L'ordonnance établit que tous les actes légaux et notariés seront désormais en français. Jusque là, ils étaient rédigés en latin, langue de toutes les personnes instruites de cette époque.

Certaines provinces, même éloignées, ont devancé cette ordonnance en faisant de la langue française, leur langue pour se rapprocher du pouvoir central.

Peu après sa création, le Parlement de Toulouse, décide de sa propre initiative qu'il n'emploierait plus que la langue d'oïl dans ses travaux et ses écrits bien que cette langue soit totalement étrangère aux parlementaires et aux citoyens.

Le premier acte notarié écrit en français a été rédigé en 1532 (7 ans avant l'ordonnance de Villers-Cotterêts) à Aoste en Italie.

## Ordonnance de Villers-Cotterêts Article 111

**De prononcer & expédier tous actes en langage francoys. Article. c. xij.**

**Et** Pource que telles choses sont souuentefois aduenus sur l'intelligence des motz latins contenus esdictz arrestz. Nous voulons que doresnavant tous arrestz ensemble toutes autres procedures soient de nos cours souveraines ou autres subalternes & inferieures/soient de registres/enquestes/contractz/commissions/sentences/testamens & autres quelzconques actes & exploitz de justice/ou qui en dependent soient prononcez/enregistrez & delivrez aux parties en langage maternel francoys/& non autrement.

Transcription :

De prononcer & expédier tous actes en langage françois.

Et pource que telles choses sont souventes fois advenues sur l'intelligence des motz latins contenus esdictz arrestz, nous voulons que doresnavant tous arrestz ensemble toutes autres procedures soient des nos courz souveraines ou aultres subalternes & inferieures, soient des registres, enquestes, contractz, commissions, sentences, testamens et autres quelzconques actes & exploitz de justice, ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez & delivrez aux parties en langage maternel françois et non autrement.

Après un règne de 32 ans, François 1er, malade depuis plusieurs mois, meurt le 31 mars 1547. Son second fils, Henri II, lui succède. Ces années de pouvoir demeurent marquées par les guerres d'Italie et ses confrontations avec Charles-Quint. Même s'il n'a remporté aucune bataille décisive, son courage, son ardeur, sa détermination ont tout de même permis de maintenir l'équilibre dans son royaume.

En outre, en introduisant en France, l'art de la Renaissance italienne, il laisse un rayonnement artistique et culturel grandiose.

Mireille DELETAGE



Château de Chambord

## Les tours d'abandon

Depuis des siècles, le système des tours d'abandon était pratique courante.

Installé à l'extérieur des églises ou des hospices, il consistait en un cylindre pivotant, vers l'intérieur. Les mères mettaient l'enfant dans le cylindre, sonnaient un cloche pour avertir qu'un enfant venait d'être déposé. A l'intérieur du bâtiment, quelqu'un venait le récupérer, le plus souvent, une religieuse.



Tour de Musée Hospice de Hautefort (24) (photo M. DELETAGE)

En 1198, en Italie, le pape Innocent III déclare qu'ils doivent être installés dans les orphelinats afin que les femmes puissent y laisser leurs enfants et non les tuer, comme cela arrivait très souvent.

En France, Saint Vincent de Paul fait aménager le premier tour à Paris en 1638. Un décret impérial du 19 janvier 1811 légalise ce système. On pouvait en compter 251 sur tout le territoire. On les trouvait dans les hôpitaux (ex : l'Hôpital des Enfants Trouvés de Paris). Le nombre des enfants abandonnés augmentant au fil des années (plusieurs dizaines de milliers), les tours d'abandon sont fermés en 1863 et remplacés par des « bureaux d'admission ».

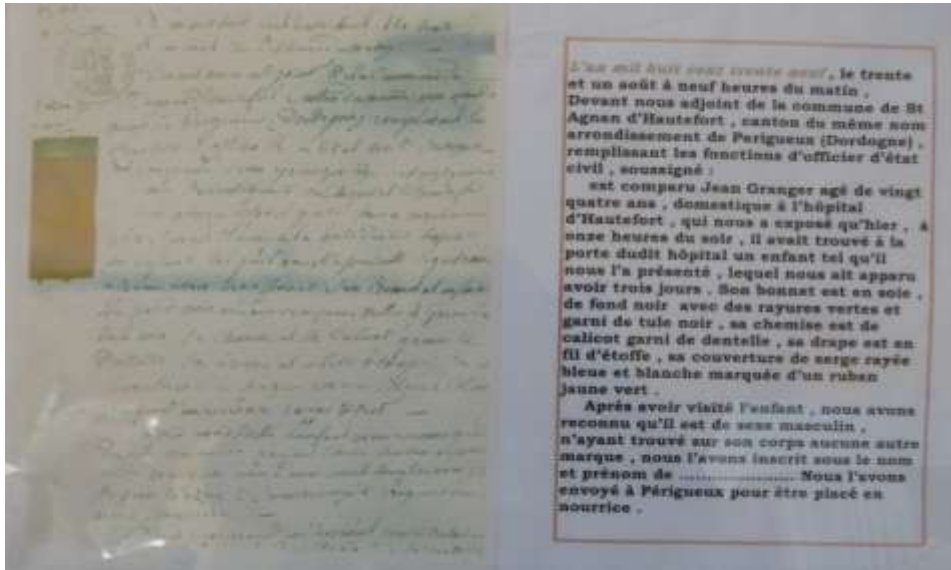
Les mères dans la détresse pouvaient laisser leurs bébés anonymement. Elles venaient, la nuit, sans crainte d'être vues. Dans les vêtements de l'enfant, elles laissaient un signe de reconnaissance : un ruban de couleur, un mot, une petite médaille...susceptible d'identifier l'enfant le jour où leur situation s'améliorerait.

Les vêtements de l'enfant décrits scrupuleusement, lors de son abandon, nous montrent le milieu social d'où il arrive. Lorsqu'on lit que l'enfant est habillé de vêtements et bonnets de soie, brodés, qu'il porte une médaille, on peut supposer qu'il vient d'une famille aisée.

### **Quelles sont les raisons les plus courantes d'abandonner son bébé ?**

Souvent ils étaient conçus hors mariage, ou encore, un employeur « indélicat » a des relations avec sa domestique qui entraînent une grossesse. La pauvre fille est renvoyée pour éviter les problèmes conjugaux. Dans la détresse, elle n'a d'autre solution qu'accoucher « clandestinement » et abandonner son enfant.

Les tours d'abandon sont abolis par la loi du 27 juin 1904. Les femmes conservent le droit d'accoucher anonymement dans les hôpitaux et d'y laisser leur bébé (accouchement sous X).



Acte de naissance (31 août 1839)  
Musée Hospice de Hautefort (photo M. DELETAGE)

### Dans onze pays d'Europe...

En Europe, le système avait disparu depuis plus d'un siècle. Mais la médiatisation de faits divers consternants, comme l'abandon de nouveau-nés dans des poubelles, a remis au goût du jour cette pratique d'un autre temps. L'Allemagne a été la première à réintroduire le mécanisme en avril 2000. Dix autres pays européens l'ont adopté, comme l'Italie, la Suisse ou encore la Pologne. Depuis cette date, près de 400 enfants auraient été ainsi abandonnés.

Au Moyen-Age, on les appelait « tours d'abandon », aujourd'hui, « boîtes à bébés ». Les parents en détresse, qui veulent abandonner leur bébé anonymement, peuvent le faire. Ces boîtes ont été légalisées et se sont multipliées dans onze pays d'Europe. Aujourd'hui, plusieurs centaines de "boîtes à bébé" sont installées sur le Vieux Continent. Le fonctionnement est simple. Dans la plupart des pays qui utilisent ce système, le parent qui abandonne anonymement son enfant dans une de ces "boîtes" a huit semaines pour revenir sur sa décision. Les services hospitaliers vérifient son identité grâce aux empreintes digitales prélevées sur le nouveau-né au moment où il est récupéré. Passé ce délai, une procédure d'adoption classique est enclenchée, tandis que l'Etat devient légalement responsable de l'enfant.

S'il semble entré dans les mœurs, ce système est très controversé, tant au point de vue éthique que légal. A plusieurs reprises, les Nations Unies ont exprimé leur inquiétude sur ce système.

En France, la question ne se pose pas puisque une femme a le droit « d'accoucher sous X », ce qui lui permet d'abandonner son bébé dès l'accouchement. Lorsqu'il atteint « l'âge de discernement » et avec « l'accord de ses représentants légaux », l'enfant peut avoir accès aux informations laissées par sa mère à sa naissance.

Mireille DELETAGE

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2015**

Les membres mandatés ci-dessous désignés ont dirigé la séance qui a commencé à 14h20.

Mme COULON Noëlle (Secrétaire de séance)  
M. DELETAGE Christian  
M.ENGEL Daniel (Absent excusé) remplacé par M. SANDERRE Yves  
Mme HERVE Marie-Christine

Présents signataires	22	
Présent non signataire	1	
Pouvoirs pour les deux votes	12	Votants 34 sur 55 Adhérents

Le quorum est atteint.

1- Les amendements ont été examinés par l'Assemblée Générale, les modifications éventuelles des articles des statuts concernés ont été faites.

2- L'adoption des nouveaux statuts a été faite par un vote à main levée.

Voix	31	POUR
Voix	0	CONTRE
Voix	3	ABSTENTION

Les statuts sont donc adoptés avec effet immédiat.

3-Nous avons fait procéder au vote pour le Bureau à bulletin secret.

1 Président.  
1 Vice-Président.  
1 Secrétaire.  
1 Trésorier.  
1 Trésorier Adjoint.

On fait acte de candidature :

BATS Marie-Josée  
CIFRE Michèle  
DELETAGE Mireille  
MARLIER Françoise  
RENAULT Monique.

Le bureau sera donc composé de 5 membres.

Pouvoirs	12 +1	
Non votants	2	Votants 32

Ont obtenu :

BATS Marie-Josée :	28 voix	4 Rayés
CIFRE Michèle :	31 voix	1 Rayé
DELETAGE Mireille :	29 voix	3 Rayés
MARLIER Françoise :	29 voix	3 Rayés
RENAULT Monique :	31 voix	1 Rayé

Ont été élus :

Présidente : Mme DELETAGE Mireille  
Vice-Présidente : Mme BATS Marie-Josée  
Secrétaire : Mme MARLIER Françoise  
Trésorière : Mme RENAULT Monique  
Trésorière adjointe : Mme CIFRE Michèle

L'AGE a voté pour un nouveau Bureau jusqu'à la date de la prochaine AG de janvier 2016.

Aucune observation éventuelle suite aux discussions à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Bureau devra, conformément à l'article 18, établir un règlement intérieur à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de janvier 2016 pour étude et approbation.

Le Trésorier sortant a arrêté les comptes à la date du 20 juin 2015 pour coupure de gestion.

Le Webmestre a remis les sauvegardes et les codes du Site Internet du CGC.

La séance a pris fin à 17h30.

Rapport remis à la secrétaire pour enregistrement.

Les mandataires :

Mme COULON Noëlle

Mme HERVE Marie-Christine

M. DELETAGE Christian

M. SANDERRE Yves

La Présidente,

La Secrétaire,

## Prochaines manifestations

CERCLE GENEALOGIQUE CESTADAIS

**G**

**20 Septembre 2015**

Entrée libre de 9h à 18h

**20 ANS**

Journée de Généalogie

Halle du Centre Culturel Place du Souvenir - Cestas 33610  
[www.cgcestras.fr](http://www.cgcestras.fr)

UNION DÉPARTEMENTALE FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

UNION DÉPARTEMENTALE DE LA RÉGION POITOUVINE DE GÉNÉALOGIE

**SALON DE GÉNÉALOGIE**

PALAIS DES CONGRÈS DU FUTUROSCOPE

**POITIERS**  
2, 3, 4 octobre  
2015

Poitou et Nouvelle France

**COMITÉ**  
CERCLE GENEALOGIQUE POITOUVINE  
22, RUE ARSÈNE CÉLARD  
86000 POITIERS  
02 54 98 00 00  
[www.poitouvinnegenealogie.com](http://www.poitouvinnegenealogie.com)

**2<sup>e</sup> FORUM DE GÉNÉALOGIE EN LIBOURNAIS**

**UTLIR**  
Libourne

Affilié à la Fédération Française de Généalogie

**SAMEDI**  
02 AVRIL 2016  
DE 10H00 À 18H00

**DIMANCHE**  
03 AVRIL 2016  
DE 10H00 À 16H00

**ESOG**  
15, Place Joffre  
33500 LIBOURNE

**ENTRÉE FORUM GRATUITE**  
Manifestation dédiée à la recherche de vos ancêtres

Accès réservé aux membres du Cercle de Poitiers avec leur inscription pour participer. Des conférences formatives gratuites, ateliers, ateliers d'archives et ateliers pour tous les âges seront proposés. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 54 98 00 00.

UTLIR - Cercle Genealogique Libournaise  
Palais des manifestations - 47 Avenue de l'Europe - 33500 Libourne  
Tél : 02 54 98 00 00 - Fax : 02 54 98 00 00  
Membre de l'UFG - 02 54 98 00 00 - 100 r. de la République - 33500 Libourne - 02 54 98 00 00  
Responsable : Agnès JOURNET - 02 54 98 00 00 - 100 r. de la République - 33500 Libourne

# *Cercle Généalogique Cestadais*



**33610 CESTAS**